

# Conditions d'utilisation du Site Internet de la Mairie de COLIGNY

Le présent document contient les Conditions régulant l'usage du site internet de la mairie de COLIGNY par les usagers.

MERCI DE LIRE ATTENTIVEMENT LES PRESENTES CONDITIONS PREALABLEMENT A VOTRE UTILISATION DU SITE.

EN ACCEDANT A NOTRE SITE, VOUS RECONNAISSEZ AVOIR LU, COMPRIS ET ADHERE AUX PRESENTES CONDITIONS, ET À SES AMÉNAGEMENTS

## 1. Concernant la Mairie de COLIGNYX

La mairie de COLIGNY est domiciliée à l'adresse suivante :  
262 grande rue – 01270 COLIGNY

La mairie de COLIGNY est le détenteur des droits d'usage du site Internet et il est mis en œuvre sous sa responsabilité.

## 2. Disponibilité du service

Le Site Internet est uniquement destiné aux personnes physiques résidant en France.

Les services publics locaux proposés via son site sont rendus sur sa circonscription.

## 3. Vous concernant

En utilisant le Site ou en remplissant les formulaires relatifs à des services publics locaux par le biais du Site, vous garantissez que :

- Vous êtes légalement habilité à vous engager vis à vis de la mairie de COLIGNY ;
- Vous avez 18 ans révolus, ou êtes un mineur émancipé, ou avez obtenu l'accord d'un parent ou d'un tuteur légal, et avez pleine capacité et compétence pour adhérer aux présentes Conditions qui seront juridiquement contraignantes pour vous.

## 4. Droit de modifier les présentes Conditions

La mairie de COLIGNY se réserve le droit de modifier le Site et les présentes Conditions à tout moment, notamment pour refléter l'évolution des conditions affectant nos services municipaux, la modification des technologies, des lois et règlements applicables ou des capacités du réseau. Sous réserve de l'article 24.1 ci-dessous, en cas de modification des présentes Conditions par la

mairie de COLIGNY, les Conditions modifiées entreront en vigueur dès la publication sur le Site des dites Conditions modifiées. Le fait que vous continuiez à utiliser le Site après la publication de toutes Conditions modifiées sera considéré comme une acceptation de votre part desdites Conditions modifiées. Par conséquent, vous devrez – et vous engagez à – reprendre connaissance des présentes Conditions.

## **5. Confidentialité**

La mairie de COLIGNY accorde une grande importance à votre vie privée et la Politique de Confidentialité du site internet de la mairie de COLIGNY est réputée intégrée aux présentes et faire partie intégrante des présentes Conditions, de sorte que votre utilisation du Site est également considérée comme une acceptation de votre part de la Politique de Confidentialité du site de la mairie de COLIGNY.

## **6. Restrictions d'utilisation et licence limitée**

Le présent Site contient ou utilise certains contenus et matériel, notamment du matériel écrit, des informations, logiciels, codes source et/ou objet, données, images, vidéos, musiques, sons, marques, textes, dessins, logos, icônes, clips audio, téléchargements digitaux, compilations de données, brevets (ensemble, le « Contenu »), qui sont issues en tout ou en partie de matériel fourni par le site internet et d'autres sources ou qui sont la propriété de la mairie de COLIGNYX ou de ses sous-traitants de contenus, et pouvant être protégés par les lois nationales et internationales applicables en matière de droits d'auteur et de propriété intellectuelle et autres lois, règles et réglementations.

Vous ne pouvez pas modifier, copier, reproduire, republier, télécharger, poster, transmettre ou distribuer de quelle que façon que ce soit tout Contenu sans l'accord préalable écrit de la mairie de COLIGNY.

La mairie de COLIGNY interdit l'utilisation de ses marques, droits de propriété intellectuelle, signes distinctifs ou désignations de produits à des fins publicitaires, pour faire référence à tout produit ou service ou à toute autre fin commerciale sans accord exprès préalable et écrit. De même, le Contenu ne peut pas être utilisé sans accord exprès préalable et écrit.

- Vous ne pouvez supprimer aucune mention de droit d'auteur, marque ou autre droit de propriété intellectuelle ou mention de titularité contenu sur le Site ou un quelconque Contenu.
- Vous ne pouvez utiliser aucun Contenu d'une façon qui excéderait les droits qui vous sont accordés en ce qui concerne votre utilisation du Contenu.
- Vous ne pouvez utiliser aucun logiciel d'extraction de données, robot, ou outil de collecte et d'extraction de données similaire sur le Contenu, extraire aucune partie du Site ou du Contenu, ou reproduire, réimprimer, copier, stocker, afficher publiquement, diffuser, transmettre, modifier, traduire, coupler, publier, sous-licencier, céder, transférer, vendre, louer ou distribuer de quelle qu'autre façon que ce soit le Contenu sans l'accord préalable écrit de la mairie de COLIGNY.

- Vous ne pouvez contourner aucun des mécanismes inclus dans le Contenu destinés à prévenir la reproduction ou distribution non-autorisée du Contenu.

## **7. Utilisation Acceptable du Site**

Vous ne pouvez utiliser le Site qu'à des fins légales. Vous ne pouvez-vous livrer à des actes qui :

- Violent ou contreviennent aux droits de la mairie de COLIGNY ou de tout tiers y compris, sans que cela soit limitatif, les droits relatifs aux brevets, aux marques, aux secrets de fabrication, le droit d'auteur, les droits au respect de la vie privée ou tout autre droit de propriété intellectuelle ou droit privatif de tout tiers ;
- Sont illégaux, menaçants, abusifs, harcelants, diffamatoires, calomnieux, trompeurs, frauduleux, envahissants, attentatoire à la vie privée d'autrui, délictuels, ou qui contiennent des descriptions ou récits explicites ou graphiques d'actes sexuels ou qui sont obscènes/pornographiques ;
- Prennent pour victime, harcèlent, dégradent, ou intimident un individu ou un groupe d'individus en raison de leur religion, sexe, orientation sexuelle, race, origine ethnique, âge, ou handicap ;
- Caricaturent toute personne, société ou entité, y compris la mairie de COLIGNY et ses agents et représentants ;
- Contiennent des virus ou tout autre code machine, fichiers ou programmes qui interrompent, détruisent ou limitent le bon fonctionnement de tout logiciel ou matériel informatique ou équipement de télécommunications, ou rendent possible de toute autre façon l'utilisation non autorisée d'un ordinateur ou d'un réseau d'ordinateurs ;
- Encouragent une conduite qui constituerait un délit pénal, ou qui engagerait une responsabilité civile ;
- Violent les présentes Conditions ou toutes autres instructions ou politiques publiées sur le Site ;
- Sont susceptibles d'endommager, de mettre hors service, de surcharger ou de détériorer les serveurs et les réseaux de la mairie de COLIGNY ou de son hébergeur internet ou d'entraver l'exploitation, ou l'utilisation et la jouissance du Site par toute autre personne.

Vous ne pouvez pas tenter d'obtenir un accès non autorisé au Site ou à tout service, compte utilisateur, systèmes ou réseaux informatiques à l'aide de piratage informatique, de recherche de mot de passe ou par tous autres moyens non autorisés et vous ne pouvez pas faire de l'ingénierie inverse, décompiler ou désassembler le Site ou tout Contenu de ce dernier.

Vous ne pouvez utiliser ni le Site, ni aucun des outils de communication mis à votre disposition par le biais du Site aux fins de transmettre, directement ou indirectement, des communications

de masse non sollicitées (y compris les e-mails et messages instantanés). Vous ne pouvez pas récolter des informations concernant les utilisateurs du site de la mairie de COLIGNYX aux fins d'envoyer des communications de masse non sollicitées, ou de faciliter leur envoi.

## **8. Communications écrites**

Il se peut que les lois, règles ou réglementations applicables exigent que certaines des informations ou communications qui vous ont été envoyées par la mairie de COLIGNY soient écrites. En utilisant le Site, vous acceptez que vos communications avec la mairie de COLIGNYX soient principalement sous forme électronique. La mairie de COLIGNY vous contactera par e-mail ou vous fournira des informations en publiant des notifications sur le Site. A des fins contractuelles, vous consentez à ce mode de communication électronique et reconnaissez que l'ensemble des échanges, notifications, informations et autres communications que la mairie de COLIGNY vous fournit sont conformes, sous leur forme électronique, à toute exigence légale selon laquelle lesdites communications doivent être écrites.

## **9. Informations disponibles sur le Site**

La mairie de COLIGNY ne garantit pas, et n'assume aucune responsabilité quant à, la sincérité, l'actualité, l'exactitude ou l'exhaustivité du Contenu. Toutes conclusions que les utilisateurs pourraient tirer des informations présentées sur le Site leur appartiennent et ne doivent pas être imputées à la mairie de COLIGNY. Vous acceptez que vous devez évaluer et assumer le risque lié à l'utilisation de tout Contenu, y compris le fait de vous fonder sur la sincérité, l'actualité, l'exactitude ou l'exhaustivité dudit Contenu.

## **10. Votre compte utilisateur**

Si vous créez un compte ou un profil utilisateur par le biais du Site et que l'on vous communique des noms, numéros ou codes d'identification et/ou mots de passe (« Identifiants ») dans le cadre de votre utilisation du Site, vous acceptez de conserver la plus stricte confidentialité sur vos Identifiants et de ne les communiquer à aucune autre personne.

Vous êtes responsable de toute utilisation incorrecte du Site ou de tout Contenu par toute personne qui utilise vos Identifiants. Par conséquent, vous devez prendre toutes les précautions nécessaires pour vous assurer qu'aucune autre personne n'utilise vos Identifiants ou n'obtienne un accès non autorisé à vos Identifiants.

Vous êtes tenu d'informer la mairie de COLIGNY si vos Identifiants ont été ou sont susceptibles d'avoir été compromis, ou (ii) vous détectez un usage non autorisé de vos Identifiants. La mairie de COLIGNY peut résilier votre accès à, et votre utilisation du, Site immédiatement et prendre toutes autres mesures judiciaires nécessaires à votre encontre si vous, ou toute autre personne utilisant vos Identifiants, viole les présentes Conditions.

Vous acceptez de fournir des informations correctes, exactes, actuelles et exhaustives vous concernant (qui seront toutes soumises à la Politique de Confidentialité du site de la mairie de COLIGNY. Au cas où vous fournissez une information qui est incorrecte, inexacte, non actuelle ou incomplète (ou que la mairie de COLIGNY à un motif raisonnable de penser que ladite information est incorrecte, inexacte, non actuelle ou incomplète), la mairie de COLIGNY aura le droit de résilier vos Identifiants ou de suspendre ou résilier votre accès au Site et votre utilisation de ce dernier.

## **11. Liens**

La mairie de COLIGNY peut placer des liens hypertextes sur le Site qui renvoient vers des sites Web ou des contenus tiers. La mairie de COLIGNY n'a aucun contrôle sur ces liens ou leur contenu ou sur des contenus tiers. Votre utilisation de ces liens sera soumise aux conditions d'utilisation et aux politiques de confidentialité de ces sites et non aux Conditions ou à la Politique de Confidentialité du site internet de la mairie de COLIGNY, alors nous vous encourageons à les lire avant d'utiliser lesdits sites ou de leur transmettre de quelconques informations.

## **12. Limitation de garantie**

LE CONTENU ET LES INFORMATIONS DISPONIBLES SUR LE SITE SONT FOURNIS « EN L'ETAT » SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, QU'ELLE SOIT EXPLICITE OU IMPLICITE. DANS LA PLUS GRANDE MESURE AUTORISEE AUX TERMES DU DROIT APPLICABLE ; LA MAIRIE de COLIGNY EXCLUT TOUTE GARANTIE QUELLE QU'ELLE SOIT, IMPLICITE OU EXPLICITE, Y COMPRIS, SANS QUE CELA SOIT LIMITATIF, LES GARANTIES DE COMMERCIALITE, D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON.

LA MAIRIE de COLIGNY NE GARANTIT NI QUE LE SITE, LE CONTENU OU L'UNE QUELCONQUE DES FONCTIONS DU SITE SERA ININTERROMPU ET DEPOURVU D'ERREURS, DE VIRUS, DE CHEVAUX DE TROIE, OU AUTRES MATERIELS DESTRUCTIFS ET AUTRES ELEMENTS NUISIBLES, NI QUE LES EVENTUELS DEFAUTS SERONT DECOUVERTS ET/OU CORRIGES.

LA MAIRIE de COLIGNY NE GARANTIT PAS, ET NE FAIT AUCUNE DECLARATION CONCERNANT, L'UTILISATION OU LES CONSEQUENCES DE L'UTILISATION DU CONTENU DISPONIBLE SUR LE SITE OU SUR DES SITES TIERS EN TERMES DE SINCERITE, D'EXACTITUDE, D'ACTUALITE, DE FIABILITE OU AUTRES. VOUS (ET NON SEDI EQUIPEMENT) PRENEZ EN CHARGE L'INTEGRALITE DES COUTS DE TOUT CE QUI EST NECESSAIRE A VOTRE ACCES AU SITE ET A VOTRE UTILISATION DE CE DERNIER.

LA RESPONSABILITE DE LA MAIRIE de COLIGNY DECOULANT DE VOTRE UTILISATION DU SITE EST EXPRESSEMENT EXCLUE DANS LES CAS SUIVANTS :

- EN CAS DE FRAUDE OU DE FAUSSE DECLARATION FRAUDULEUSE DE VOTRE PART ;
- OU EN CAS DE VIOLATION DELIBEREE DES CONDITIONS DE VOTRE PART.

## **13. Limitation de Responsabilité**

EN AUCUNE CIRCONSTANCE, ET SANS QUE CELA SOIT LIMITATIF, LA MAIRIE de COLIGNY ET SES

SERVICES NE SERONT RESPONSABLES DES DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, SPECIAUX OU CONSECUTIFS RESULTANT DE L'UTILISATION DU CONTENU ET/OU DU SITE OU DE L'IMPOSSIBILITE DE LES UTILISER. VOUS RECONNAISSEZ ET ACCEPTEZ EXPRESSEMENT QUE LA MAIRIE de COLIGNY N'EST RESPONSABLE DE LA CONDUITE D'AUCUN UTILISATEUR. NOTAMMENT, LA MAIRIE de COLIGNY N'EST PAS RESPONSABLE DE PERTES INDIRECTES DECOULANT D'UN EFFET CONNEXE DE LA PERTE OU DU DOMMAGE PRINCIPAL, Y COMPRIS, SANS QUE CELA SOIT LIMITATIF, TOUTE PERTE DE REVENUS, DE RECETTES, DE PROFITS OU D'AFFAIRES.

#### **14. Événements échappant au contrôle de la mairie de COLIGNYX**

La mairie de COLIGNYX ne sera pas tenue responsable si elle n'exécute pas, ou exécute avec retard, l'une quelconque de ses obligations au titre des Conditions ou de toutes lois, règles et réglementations applicables en raison d'événements échappant à notre contrôle raisonnable (« Cas de Force Majeure »).

Un Cas de Force Majeure désigne tout acte, événement, non-événement, omission ou accident échappant à notre contrôle raisonnable et inclut en particulier (sans limitation) :

- Les grèves ou autre action similaire ;
- Les troubles civils, émeutes, invasions, attaques terroristes ou dangers d'attaques terroristes, guerres (qu'elles soient ou non déclarées) ou guerre pressentie ou imminente ;
- Les incendies, explosions, orages, inondations, tremblements de terre, subsidences, épidémies ou autre catastrophe naturelle ;
- L'impossibilité d'utiliser les transports ferroviaires, maritimes, aériens, automobiles ou autres moyens de transports publics ou privés ;
- L'impossibilité d'utiliser les réseaux de télécommunications publics ou privés ;
- Les lois, décrets, législations, réglementations ou restrictions de tout gouvernement.

Le respect par la mairie de COLIGNY, aux termes des Conditions, des lois, règles et réglementations applicables, est réputé suspendu pour la période pendant laquelle le Cas de Force Majeure perdure, et la mairie de COLIGNY ne bénéficiera d'une extension de délai d'exécution pendant ladite période.

#### **15. Indemnités**

Vous acceptez de défendre, indemniser et dégager la responsabilité de la mairie de COLIGNY et de ses mandataires, affiliés, concédant et licenciés ainsi que leurs directeurs, agents, et représentants au titre de responsabilités, réclamations, jugements et dépens quels qu'ils soient, y compris les frais d'avocat et d'expert et les dépens, découlant de (i) votre utilisation ou

utilisation incorrecte du Site ; (ii) votre violation des présentes Conditions ; (iii) votre violation de toute loi ou droit de tiers, y compris, sans que cela soit limitatif, tout brevet, marque, secret commercial, droit d'auteur, droit au respect de la vie privée ou tout autre droit de propriété intellectuelle de tout tiers ; et/ou (iv) toute utilisation ou utilisation incorrecte de vos Identifiants.

La mairie de COLIGNY vous notifiera en cas d'événement ne pouvant donner lieu à indemnisation. La mairie de COLIGNY se réserve le droit, à ses propres frais, d'assumer la défense et le contrôle exclusif de tout autre élément pouvant donner lieu à indemnisation, auquel cas vous devrez coopérer avec la mairie de COLIGNY afin d'invoquer tous recours disponibles. Cette défense et indemnisation survivra à la résiliation des présentes Conditions et à votre droit d'utiliser le Site.

## **16. Conditions applicables et résiliation**

### **16.1 Conditions applicables**

Les présentes Conditions prendront effet, comme entre la mairie de COLIGNY et vous, dès votre première utilisation du Site. Toutes Conditions modifiées concernant l'utilisation du Site ci-dessus s'appliqueront dès la publication sur le site desdites Conditions modifiées.

Les dispositions pertinentes des Conditions applicables aux Produits et aux commandes de Produits, à la livraison de Produits commandés, à l'expédition de Produits commandés, au paiement de Produits commandés, aux retours de Produits commandés et les déclarations et garanties y afférentes sont celles qui sont en vigueur à la date à laquelle vous avez passé la commande pour les Produits concernés suivie de la Confirmation y afférente, sauf si une modification des Conditions est exigée aux termes des lois, règles et réglementations applicables (auquel cas elle pourra s'appliquer aux commandes que vous avez passées précédemment), ou si la mairie de COLIGNY vous informe de la modification des Conditions avant que la mairie de COLIGNY ne vous ait envoyé la Confirmation y afférente (auquel cas vous aurez le droit d'annuler la commande concernée si vous êtes en désaccord avec les Conditions modifiées)

### **16.2 Résiliation**

Si vous ne vous conformez pas à l'une quelconque des dispositions des Conditions ou des lois, règles ou réglementations applicables à votre utilisation du Site, vous acceptez que, la mairie de COLIGNY pourra, à tout moment, avec ou sans préavis, résilier votre accès au Site.

Sans préjudice des obligations de la mairie de COLIGNY concernant toute commande antérieure valable et légale de Produits que vous avez valablement et légalement passée conformément aux Conditions applicables, la résiliation de votre compte la mairie de COLIGNY peut consister en (1) la résiliation de votre accès à tous les services la mairie de COLIGNY, (2) la suppression de votre mot de passe, des informations y afférentes, de vos Identifiants, des fichiers et du contenu liés à votre compte, et (3) une interdiction d'utiliser le Site à nouveau.

Sans préjudice de vos obligations concernant toute commande antérieure valable et légale de Produits que vous avez valablement et légalement passée conformément aux Conditions

applicables, vous pouvez résilier votre compte la mairie de COLIGNY à tout moment, à condition que vous acceptiez que la mairie de COLIGNY puisse être obligée de conserver et de stocker, pendant un certain temps après la résiliation de votre compte la mairie de COLIGNY, certaines informations, comme votre mot de passe, les informations y afférentes, vos Identifiants, les fichiers et le contenu liés à votre compte à des fins légales, fiscales, administratives ou pour d'autres raisons imposées à la mairie de COLIGNY en vertu des lois, règles et réglementations applicables.

### **16.3 Survie des dispositions**

Toutes restrictions concernant tout Contenu du Site (ou téléchargé à partir de ce dernier), les décharges et limitations de responsabilité et les obligations d'indemnisation, survivront à la résiliation des présentes Conditions.

### **17. Utilisation internationale**

La mairie de COLIGNY ne fait aucune déclaration selon laquelle le Contenu du Site (ou tout service ou Produits disponibles sur ce dernier) est approprié ou disponible pour une utilisation dans des régions situées en dehors des Pays Destinataires du Service. Il est strictement interdit d'accéder au Site à partir de territoires dans lesquels le Contenu du Site est illégal. Les personnes qui décident d'accéder au Site à partir de régions situées en dehors des Pays Destinataires du Service le font à leurs risques et périls et à leur seule discrétion, et sont responsables de leur respect des lois, règles et réglementations applicables dans ladite région.

### **18. Droit applicable**

Les présentes Conditions sont rédigées en langue française.

### **19. Divisibilité :**

Si l'une ou plusieurs de ces conditions étaient considérées invalides, illégales ou non exécutoires de quelque manière que ce soit par l'autorité compétente, ces conditions seraient séparées des clauses restantes qui, elles, continueraient en vigueur aussi longtemps que la loi le permettra.

### **20. Procédure de résolution des litiges :**

En cas de litige, les parties auront la possibilité de résoudre leurs différends à l'amiable. Si aucun accord à l'amiable n'était atteint, le litige serait alors tranché par le Tribunal Administratif compétent correspondant au lieu de résidence du client.

### **21. Divers**

Aucune renonciation à l'une quelconque des présentes Conditions ne sera réputée constituer une renonciation supplémentaire ou permanente à ladite condition ou à toute autre condition, et le fait pour la mairie de COLIGNY de ne pas invoquer tout droit ou disposition des présentes



Conditions ne constituera pas une renonciation audit droit ou à ladite disposition. Sauf indication contraire dans les présentes, les présentes Conditions représentent l'intégralité de l'accord entre La mairie de COLIGNY et vous en ce qui concerne votre utilisation du Site et des Produits et annule et remplace toutes communications et propositions précédentes ou contemporaines (qu'elles soient écrites, orales ou électroniques) entre la mairie de COLIGNY et vous en ce qui concerne les questions faisant l'objet des présentes.

Au cas où l'une quelconque des présentes Conditions serait jugée invalide, nulle, ou non exécutoire quelle qu'en soit la raison, ladite condition sera réputée divisible et n'affectera pas la validité et le caractère contraignant des conditions restantes.



# POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ DU SITE DE LA MAIRIE DE COLIGNY

## **1. PREAMBULE**

La Mairie attache la plus grande importance à la protection de la vie privée et des Données à caractère personnel des visiteurs de son site internet (ci-après « utilisateur du site » ou « vous »).

La présente politique de protection des Données à caractère personnel (ci-après la « Politique ») a pour objectif :

- De décrire les finalités et les Données à caractère personnel vous concernant que, la mairie de COLIGNY et ses Sous-traitants, peuvent être amenés à collecter ;
- De vous informer de vos droits et des modalités de leur exercice entre vous et la mairie de COLIGNY relativement à vos Données à caractère personnel.

## **2. DEFINITIONS**

COMMISSION NATIONALE DE L'INFORMATIQUE ET DES LIBERTÉS (CNIL) :

Autorité administrative indépendante créée en 1978, composée d'un collège pluraliste de 17 commissaires, provenant d'horizons divers (4 parlementaires, 2 membres du Conseil économique et social, 6 représentants des hautes juridictions, 5 personnalités qualifiées

DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES (DPO) :

Le délégué à la protection des données (DPO) est chargé de mettre en œuvre la conformité au règlement européen sur la protection des données au sein de l'organisme qui l'a désigné s'agissant de l'ensemble des traitements mis en œuvre par cet organisme.

DONNÉE A CARACTERE PERSONNEL (DCP) :

Une donnée personnelle est toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable. Mais, parce qu'elles concernent des personnes, celles-ci doivent en conserver la maîtrise. Une personne physique peut être identifiée : directement (exemple : nom...). Celui de la mairie de COLIGNY est externalisée et commun à la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg en Bresse.

DONNÉE SENSIBLE :

Les données sensibles forment une catégorie particulière des données personnelles. Ce sont des informations qui révèlent la prétendue origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'appartenance syndicale, ... Aucune donnée sensible n'est recueillie par la mairie de COLIGNY via son site Internet.

FINALITÉ D'UN TRAITEMENT :

La finalité du traitement est l'objectif principal de l'utilisation de données personnelles. Les données sont collectées pour un but bien déterminé et légitime et ne sont pas traitées ultérieurement de façon incompatible avec cet objectif initial.

**RESPONSABLE DE TRAITEMENT:** Le responsable de traitement est la personne morale (entreprise, commune, etc.) ou physique qui détermine les finalités et les moyens d'un traitement, c'est à dire l'objectif et la façon de le réaliser. En pratique et en général, il s'agit de la personne morale incarnée par son représentant légal.

#### **SOUS-TRAITANT**

Le sous-traitant est la personne physique ou morale (entreprise ou organisme public) qui traite des données pour le compte d'un autre organisme (« le responsable de traitement »), dans le cadre d'un service ou d'une prestation. Les sous-traitants ont des obligations.

#### **TRAITEMENT DE DONNÉES PERSONNELLES :**

Un traitement de données personnelles est une opération, ou ensemble d'opérations, portant sur des données personnelles, quel que soit le procédé utilisé (collecte, enregistrement organisation, conservation adaptation, modification, extraction consultation, utilisation)

### **3. CHAMP D'APPLICATION**

La mairie de COLIGNY est le responsable du traitement des données personnelles de l'utilisateur et l'informe que ses données seront traitées conformément aux dispositions des réglementations en vigueur en matière de protection de données personnelles, du règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) relatif à la protection des personnes physiques en ce qui concerne le traitement de données personnelles et leur libre circulation.

Ses partenaires sont ses sous-traitants. Ils interviennent dans un cadre exclusivement contractuel dont le traitement des données personnelles est prévu.

### **4. TRAITEMENTS DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

#### **1. Le Registre des traitements de la mairie de COLIGNY**

Les traitements de données à caractère personnel sont cartographiés dans registre de traitements tenu par le Délégué à la Protection des données externalisée de la mairie de COLIGNY. La politique de confidentialité vise à présenter l'information nécessaire aux visiteurs du site Internet sur les traitements et leurs droits qui sont attachés. Les informations détaillées sur les traitements sont à votre disposition auprès du Délégué à la Protection des données.

#### **2. Les bases de légitimité des traitements**

Selon l'article 6 du Règlement européen sur la protection des données (RGPD), le consentement de la personne dont des données sont enregistrées dans un fichier n'est pas nécessaire lorsque ces données sont collectées :

- Pour l'exécution d'un contrat (Ex : contrat de vente, de location, de travail, etc.) ou de mesures précontractuelles (ex : un devis, des pourparlers, etc.).
- Parce qu'un texte légal rend obligatoire certains fichiers (ex : le recensement de la population par l'INSEE, le registre unique du personnel, etc.).
- Pour l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'autorité publique (ex : constitution de fichiers de police, de l'administration fiscale, etc.).
- Pour sauvegarder les intérêts vitaux d'une personne (ex : en cas d'épidémie, dans les situations de catastrophe naturelle ou d'origine humaine, etc.).
- Pour un intérêt légitime (ex : la prévention de la fraude, les transferts au sein d'un groupe, la sécurité des réseaux, etc.) sauf si les intérêts ou les libertés fondamentales de la personne concernée prévalent.

La mairie de COLIGNY des traitements reposant sur les bases de légitimité relatives à l'accès au site internet de la Mairie et la bonne exécution des services publics locaux auxquels ont accès les usagers.

En dehors de ces cas, le consentement de la personne concernée est obligatoire. C'est le consentement qui confère alors au fichier projeté son caractère licite. Ainsi dans le cadre de certains cookies du site internet il est nécessaire de recourir au consentement de la personne.

Le retrait d'un consentement est possible à tout moment et n'a pas d'effet rétroactif sur la licéité des Traitements effectués sur ce fondement, antérieurement audit retrait.

### **3. Les finalités des traitements**

La finalité du traitement est l'objectif principal de l'utilisation de données personnelles.

Les données sont collectées pour un but bien déterminé et légitime et ne sont pas traitées ultérieurement de façon incompatible avec cet objectif initial. Ce principe de finalité limite la manière dont le responsable de traitement peut utiliser ou réutiliser ces données dans le futur.

#### **a) Finalités dans le cadre de l'exécution du contrat ou vu de contractualiser**

1. Présenter des offres de services publics locaux (déchets, vélo, enfance...)
2. Recherche et réservation d'un service public ou d'une activité fournis par La Mairie par le site internet;
3. Création et utilisation de votre compte administré vous permettant d'implémenter, actualiser vos données personnelles sur le site Internet de la Mairie ;
4. Prendre contact ;
5. Le recrutement en proposant des offres d'emplois et recevant des candidatures.

b) Finalités lié à la promotion des services aux administrés et aux usagers des services de la Mairie

1. L'élaboration d'analyses statistiques afin de personnaliser le parcours du visiteur sur le site internet.
2. La cession du mail à des sous-traitants de la mairie de COLIGNY pour les opérations de communication.

c) Finalités nécessitant le consentement de la personne

1. L'envoi de communications soumis au consentement des visiteurs du site et administrés, s'effectuant par mail, par les réseaux sociaux. Ces communications effectuées par la mairie de COLIGNY porteront sur ses services publics locaux aux éventuels usagers.

d) Finalités reposant sur le respect des obligations légales

1. La conservation des données à caractère personnel liée aux obligations légales ;
2. La conservation et la communication des données à caractère personnel aux autorités judiciaires sur réquisition.

#### **4. La durée de conservation des données à caractère personnel**

Les données personnelles ne peuvent pas être conservées pour une durée indéfinie : celle-ci doit être définie en fonction des objectifs poursuivis par le traitement. Une fois cet objectif atteint, ces données devraient être archivées, supprimées ou anonymisées (par exemple afin de produire des statistiques).

**La conservation des données à caractère personnel par la mairie de COLIGNY répond à des critères de conservation des données à caractère personnel** : elles seront conservées le temps de leur Durée d'Utilité Administrative prévues par l'Instruction DAF/DPACI/RES/2009/018. Quand cet intérêt ne sera plus nécessaire à cette fin, les données seront archivées ou supprimées par l'emploi de mesures de sécurité adéquates visant à garantir leur anonymisation ou leur destruction totale.

La durée de conservation des données par la mairie de COLIGNY concernant les données collectées par le site et concernant l'usage du site internet est de 13 mois. Des informations complémentaires sont contenues dans le registre de traitements des données à caractère personnel de la mairie de COLIGNY.

Ces durées de conservation sont inscrites dans le registre des traitements détenus par le Délégué à la Protection des données de la mairie de COLIGNY.

## **5. Les flux de données à caractère personnel**

Des données à caractère personnel pourront être communiquées entre les services de la mairie de COLIGNY, mais également à des organismes publics de contrôles, et à des sous-traitants lorsque que cela est nécessaire pour la réalisation du traitement de données.

Les sous-traitants de la mairie de COLIGNY sont liés par contrats, dans lesquels sont prévus par avenant RGPD les conditions de traitement des données à caractère personnel.

Ces flux sont identifiés dans le registre des traitements de la mairie de COLIGNY tenu par le Délégué à la Protection des données.

## **6. Les droits des personnes concernées par les traitements**

Conformément au RGPD, les administrés et usages concernées par les traitements mis en œuvre par la Mairie disposent du droit de demander à son Délégué à la Protection des données l'accès aux Données à caractère personnel le concernant ; la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement de ses données personnelles et du droit à la portabilité de ses données

Les personnes concernées peuvent exercer leur droit d'opposition pour des motifs les concernant. En cas d'opposition les données ne seront plus traitées, sauf dans le cadre des obligations légales s'imposant à la mairie de COLIGNY.

Pour exercer ces droits, il est recommandé de contacter le Délégué à la Protection des données de la mairie de COLIGNY.

La Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse a désigné un « Délégué à la protection des données » (acronyme anglais : DPO) qui est l'interlocuteur officiel pour toutes les questions touchant à l'exercice des droits des personnes concernées par un traitement mis en œuvre par un service métropolitain.

Vous pouvez le joindre à l'adresse suivante : [protectiondonnees@ca3b.fr](mailto:protectiondonnees@ca3b.fr)

## **7. Les données à caractère personnel traitées par LA MAIRIE**

Les données à caractère personnel sont classées par type notamment en fonction de leurs origines et leurs objectifs. (Localisation, état civil, bancaire, professionnelle, sociale, médicale...). Les traitements des données par la mairie de COLIGNY notamment via le site Internet respectent les principes suivants :

### **e) Limitation du traitement**

Les responsables de traitement ne doivent collecter des données personnelles qu'à des fins spécifiques, indiquer clairement leur objectif et ne conserver les données que pour une durée nécessaire afin d'atteindre cet objectif.

Le traitement effectué à des fins d'archivage dans l'intérêt public ou à des fins scientifiques, historiques ou statistiques bénéficie de plus de libertés.

f) Minimisation des données

Les responsables de traitement doivent uniquement traiter les données personnelles dont elles ont besoin afin d'atteindre l'objectif initial. Cela présente deux avantages majeurs. Tout d'abord, en cas de violation de données, la personne non-autorisée n'aura accès qu'à une quantité limitée de données. Deuxièmement, la minimisation des données permet de conserver des données exactes et à jour.

g) Types de données à caractère personnel traitées

La mairie de COLIGNY peut être amenée à traiter notamment par le site Internet les types de données à caractère personnel suivants :

1. Données d'identité : état civil, nom, prénoms, âge, enfants (...);
2. Données de domiciliation : lieu d'habitation (...);
3. Données professionnelle : employeur (...);
4. Données bancaires : relevé d'identité bancaire, numéro de cheque, numéro de carte bancaire, (...);
5. Données de contact ;
6. Données numériques : mail, IP, numéro de téléphone, fax, connexions, cookies (...),

## **5. CARACTÈRE OBLIGATOIRE OU FACULTATIF DE L'INFORMATION FOURNIE**

En cochant les cases correspondantes et en saisissant les données dans les champs sur les formulaires de contact ou de réservations d'une activité organisée par la collectivité ou présentés sur les formulaires téléchargés, l'utilisateur accepte expressément, librement et de façon non équivoque que ses données sont nécessaires pour que le service local puisse donner suite à sa requête, l'inclusion de données étant volontaire dans les champs restants. L'utilisateur garantit que les données personnelles fournies à la mairie de COLIGNY sont véridiques et prend la responsabilité de communiquer toute modification les concernant.

La mairie de COLIGNY informe l'utilisateur et lui garantit expressément qu'en aucun cas, ses données personnelles ne seront cédées à des tiers autres que ceux mentionnés plus haut, ainsi qu'à ses partenaires impliqués dans le traitement des données. A chaque fois que se fera un type de cession de données personnelles, en dehors d'un motif lié à l'exécution du contrat de service



public local ; le consentement exprès, informé et sans équivoque sera demandé au préalable à l'utilisateur par le formulaire d'inscription au service proposé. Toutes les données qui seront demandées à travers le site internet ou par l'un des modes de contact mis à sa disposition sont obligatoires, puisqu'elles sont nécessaires à la prestation d'un service optimal pour l'utilisateur, l'usager ou l'administré. Au cas où toutes les données ne seraient pas fournies, La mairie de COLIGNY ne garantit pas que l'information et les services dont il assure la prestation s'adaptent entièrement aux besoins de l'utilisateur ou de l'administré.

## **6. MESURES DE SÉCURITÉ**

Conformément aux dispositions des réglementations en vigueur en matière de protection de données personnelles, la mairie de COLIGNY applique toutes les dispositions des réglementations RGPD pour les traitements des données personnelles placés sous sa responsabilité, et applique manifestement les principes décrits à l'article 5 du RGPD, par lesquels les données sont traitées de façon licite, loyale et transparente vis-à-vis de l'intéressé et sont adéquates, pertinentes et limitées au strict nécessaire par rapport aux fins pour lesquelles elles sont traitées.

La mairie de COLIGNY garantit avoir mis en place des politiques techniques et organisationnelles appropriés en vue d'appliquer les mesures de sécurité prévues au RGPD afin de protéger les droits et les libertés des utilisateurs du site internet et des administrés, et leur a communiqué l'information adéquat pour qu'ils puissent les exercer.

